



Le Président

Ministère des sports, de la Jeunesse, de
l'Education populaire et de la Vie
associative

Madame Valérie FOURNEYRON
Ministre des Sports
95 avenue de France
75 650 PARIS CEDEX 13

Réf. : DM/ab/513

Paris, le mardi 9 octobre 2012

Madame la Ministre, *Chère Valérie*

Le collège des fédérations Olympiques, qui s'est réuni le 3 octobre dernier au Comité national Olympique et sportif français, a largement commenté les documents relatifs à votre présentation lors de la conférence de presse du matin même concernant le budget 2013.

Lors de cette même séance, il a également été question du courrier que vous avez adressé aux Présidents de fédérations en date du 1^{er} octobre et de la note l'accompagnant.

Je dois dire, tout d'abord, avoir été gêné de ne pas avoir reçu la moindre information, au moins en simple copie, dudit courrier compte tenu de l'importance de sa teneur. Toujours est-il que le tour d'horizon effectué a généré divers commentaires illustrant généralement inquiétude et interrogations en ce début de cycle Olympique.

Même si certains éléments de ce courrier sont rassurants et porteurs de perspectives intéressantes, notamment ceux annonçant un partenariat renoué avec les fédérations et les associations à l'occasion d'un dialogue régulier qui doit contribuer à installer une relation de confiance avec l'Etat, on ne peut pas dire que la réunion ait été marquée par l'optimisme.

Parmi les sujets les plus débattus, figurent le Centre national pour le développement du sport, la priorité donnée à la Jeunesse et le financement de la retraite des sportifs de haut niveau.

.../...

Pour ce qui est du CNDS, si la nécessité d'une gestion rigoureuse est partagée par tous, il n'en demeure pas moins que les perspectives de report ou d'annulation de financement de projets prévus dans un échéancier préétabli sont sources d'interrogations. Enfin, si la décision de remettre le soutien financier aux grandes organisations dans le cadre des conventions d'objectifs des fédérations ne prête pas à discussion au plan du principe, elle n'est pas sans incidence au plan financier. En effet, ce sont autant de moyens qui feraient défaut pour d'autres actions et la question se posera forcément, dans ces conditions, du maintien de ces organisations.

Nous avons espéré que la priorité donnée à la Jeunesse, que nous approuvons bien évidemment, prendrait en considération le message des Jeux de Londres que nous avons, vous comme moi, souvent pris en référence. Si « inspirer une génération » grâce aux Jeux Olympiques et Paralympiques revêt une signification planétaire, il doit en être de même pour les jeunes Français. Nous ne pouvons donc que regretter que le signal espéré dans la lignée de ce formidable message Olympique ne soit pas davantage au rendez-vous. C'est une déception car c'eût été la meilleure forme de reconnaissance de l'action sociétale des animateurs du mouvement sportif, bénévoles ou professionnels.

Le sujet de la retraite des sportifs de haut niveau a suscité également certaines interrogations quant au mode de financement de son montant prévu à 6,1 millions d'euros. Nous avons en effet pensé qu'il était possible d'avoir une reconnaissance de la nation vis-à-vis de celles et ceux qui contribuent à son rayonnement sans pour autant que cela impacte les politiques fédérales.

Comme la charge supplémentaire liée à la retraite des sportifs de haut niveau est estimée à 6,1 millions d'euros et que l'ensemble des conventions d'objectifs subit une diminution de 5,5 millions d'euros, vous pouvez aisément imaginer le lien naturel qui a été fait entre ces deux sommes.

Une fois les premières réactions passées, se pose la question de l'avenir. Entre résignation et mobilisation, il existe sans doute une voie médiane. Nous savons que vous souffrez vous-même de cette situation et que vous vous êtes battue, avec détermination et ténacité, pour obtenir que le budget « sport » ne soit pas trop affaibli par les contraintes budgétaires voulues par le Gouvernement et imposées par le contexte actuel de la dette publique.

A l'aube du débat budgétaire au Parlement, nous pouvons encore, ensemble, convaincre Députés et Sénateurs que le sport n'est pas, ne doit pas être une charge mais un investissement. Nous pouvons leur faire quelques propositions :

- Pour améliorer la situation du CNDS, par exemple en demandant que les trente millions prévus pour l'EURO 2016 à partir du fonds de concours soient financés par une année supplémentaire de prélèvement exceptionnel de 0,3% sur le produit des jeux en dur de la Française des Jeux ;

.../...

- Pour que l'action du mouvement sportif en faveur des jeunes soit davantage prise en compte dans le cadre du budget Jeunesse, en y instaurant une ligne budgétaire spécifique ;
- Pour que la nation, et pas le budget du Sport, prenne en charge les frais liés à la retraite des sportifs de haut niveau.

Je vous propose d'unir nos efforts pour qu'il en soit ainsi. Cela permettrait de redonner, en ce début de nouvelle Olympiade, de la confiance et de l'enthousiasme pour vivre à nouveau, à Rio, une fantastique quinzaine Olympique et Paralympique.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Bien cordialement

Denis MASSEGLIA

